

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2909 - MERCREDI 10 MAI 2017

ENJEUX DE L'HEURE

Enfin, le gouvernement Tshibala est connu !

Après près d'un mois d'attente, la composition du nouvel exécutif national a finalement été rendue publique le mardi 9 mai. Pas de grands bouleversements dans ce nouveau gouvernement qui compte en tout cinquante-huit membres, légèrement moins que le précédent qui en comptait soixante-sept. Les nouveaux promus proviennent, pour l'essentiel, des composantes majeures ayant pris une part active aux dernières négociations politiques

conduites par la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc). La majorité présidentielle, l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre, le Rassemblement de l'opposition (aile Olenghankoy) et la société civile sont bien représentés dans ce gouvernement dont l'objectif primordial est d'organiser les élections d'ici décembre et d'améliorer tant soit peu le social des Congolais.

Page 14



Bruno Tshibala

RAPATRIEMENT DU CORPS DE TSHISEKEDI

Un important dispositif sécuritaire déployé autour du siège de l'UDPS



Des partisans de l'UDPS

Des militants de ce parti de l'opposition auraient attaqué dans la matinée du 9 mai les policiers commis à la surveillance de leur siège en représailles à l'obstruction faite par les forces de l'ordre sur l'avancement des travaux de construction du mausolée de

leur leader. Ils auraient incendié un camion et une tente de la police. Une version que ne partagent pas les responsables de l'UDPS qui pensent qu'il s'agit là d'un « montage grossier du pouvoir » pour empêcher le rapatriement du corps du « lider maximo » attendu à Kinshasa ce 12 mai. D'après des sources, les forces de l'ordre ont reçu la consigne d'installer un dispositif sécuritaire aux abords du siège de l'UDPS qui, jusqu'à preuve du contraire, est interdit d'accès. Le bras de fer entre l'UDPS et les autorités politico-administratives de la ville vient de prendre une nouvelle tournure avec le risque, cette fois, de dégénérer.

Page 13

EMERGENCE DE LA CLASSE MOYENNE EN RDC

Alice Mirimo Kabetsi propose des pistes de solution

Appelée à intervenir dans un atelier de réflexion scientifique organisé le 5 mai 2017 à Kinshasa, la directrice générale du Fonds de promotion et de service social (FNPSS), M^{me} Alice Mirimo Kabetsi, a relevé l'implication de cet établissement public pour l'émergence d'une classe

moyenne en RDC en vue d'assurer le développement du pays selon le Programme social présidentiel pour la construction de la classe moyenne dans le pays. La vision du chef de l'Etat Joseph Kabila, a-t-elle déclaré, est que la RDC soit comptée parmi les pays

émergents d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement possède entre ses mains un atout, le FNPSS, qui est le levier ou le bras séculier lui permettant d'actionner les mécanismes pour la réalisation de son objet social, a-t-elle précisé.

Page 14

DÉCRISPATION DE LA SITUATION POLITIQUE

Franck Diongo reste toujours en détention



Franck Diongo

Le député vient de passer plus de cent jours de détention après sa condamnation, malgré les mesures envisagées lors des pourparlers conduits par les évêques de l'Eglise catholique pour baliser le chemin vers des élections apaisées dans le pays. L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a exprimé sa préoccupation sur la persécution, le harcèlement et la détention du député national Franck Diongo « alors qu'il pouvait bénéficier des mesures de décrispation envisagées lors du dialogue ». Pour l'Asadho, malgré les faits mis à la charge de l'opposant, il y a lieu de considérer que le député n'avait pas bénéficié de procès juste et équitable en considération de la Constitution de la RDC et des normes internationales relatives aux droits de l'Homme.

Page 13

ÉDITORIAL

Une chance unique

Disons-le carrément même si une telle remarque paraît peu diplomatique : l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée dans les prochains jours offre à la France l'occasion unique de renouer avec l'Afrique des relations de confiance.

Unique parce que si elle n'est pas saisie très vite au plus haut niveau de l'État français les gouvernements africains iront chercher ailleurs les appuis de toute nature dont ils ont besoin pour mener à bien l'émergence de leurs nations. Et comme les yeux des grandes puissances se tournent de plus en plus vers notre continent ils n'auront aucun mal à trouver ces appuis.

Nous n'avons évidemment pas de conseils à donner, nous qui sommes de simples observateurs de la scène africaine, mais si le nouveau président français veut réparer les erreurs commises par ses deux prédécesseurs, Nicolas Sarkozy et François Hollande, il doit dès son arrivée à l'Élysée prendre les dispositions suivantes :

- 1) Constituer à ses côtés une cellule Afrique composée d'hommes et de femmes compétents qui ne sont pas mus par une idéologie d'un autre temps ou une vision néocoloniale du continent, mais qui ont une réelle expérience de terrain.
- 2) Inscrire dans son calendrier présidentiel des rencontres régulières avec les dirigeants africains soit à Paris, soit dans leurs capitales respectives et veiller à ce que ce dialogue direct soit constant, amical, confiant.
- 3) Nommer un ministre des Affaires étrangères qui prenne la juste mesure de la place que l'Afrique est appelée à tenir au sein de la communauté internationale du fait de son poids humain présent et à venir.
- 4) Désigner un ministre de la Défense qui poursuive, si possible en l'amplifiant, le travail accompli au Sahel et en Afrique centrale par son prédécesseur, Jean-Yves Le Drian, avec l'aide des plus hauts responsables de l'armée française.
- 5) Se pencher sérieusement sur le dossier du Franc CFA et dialoguer avec ses pairs africains sur les réformes qu'il convient d'apporter pour que les difficultés présentes de la France n'impactent pas notre monnaie commune.
- 6) Faire en sorte que les entreprises françaises, qui se sont pour la plupart désengagées du continent dans les dernières décennies, relancent de façon significative leurs investissements en Afrique.
- 7) Mettre sur pied un programme de coopération ambitieux entre la France et les grandes communautés économiques et financières de l'Afrique francophone que sont la CEEAC, la Cémac et la CEDEAO.
- 8) Privilégier dans les programmes de coopération bilatérale entre l'Afrique et la France la santé, l'éducation, la formation technique et professionnelle, les nouvelles technologies.
- 9) Accompagner concrètement les partenaires africains de la France dans leur lutte pour la protection de la nature et de l'environnement, dans leur quête d'un développement et d'une urbanisation qui ne soient pas destructeurs.
- 10) Inciter les régions et les départements français à mettre en place des programmes de coopération décentralisés concrets qui permettent de créer des liens étroits avec les pays de l'Afrique francophone.
- 11) Être le porte-parole de l'Afrique et des Africains dans les instances dirigeantes de l'Union Européenne et faire en sorte que l'aide apportée par le Vieux continent contribue de façon plus efficace à notre développement durable.
- 12) Donner à la littérature, à la culture, à l'art sous toutes ses formes mais aussi à l'histoire et aux traditions une place privilégiée dans les programmes de coopération entre l'Afrique et la France qui jalonnent son quinquennat.
- 13) Veiller à ce que les grands médias publics français observent de façon objective les sociétés africaines et rendent enfin compte de ce qui s'y passe sans déformer ou travestir la réalité.
- 14) Mettre fin aux attaques de toute nature que portent, en France, des organisations non gouvernementales aux desseins pour le moins obscurs contre des dirigeants africains soigneusement sélectionnés et leurs familles.

Une chose est certaine aujourd'hui : si Emmanuel Macron parvient à nouer sur ces bases des relations de confiance avec ses pairs africains il aura toutes les chances de gagner la bataille qu'il engage aujourd'hui pour rendre à la France la place qu'elle est en train de perdre à l'échelle mondiale.

Puisse-t-il s'en convaincre à l'heure où il prépare activement son installation au Palais de l'Élysée.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La Génération Z appelle à une participation massive des jeunes

Les opérations de révision des listes électorales préludes aux élections législatives et locales sont prévues du 10 mai au 20 juin. A quelques heures du lancement de ces activités, le président de la Génération Z, Antoine Bienaimé Obam'Ondon, a invité les jeunes à se faire inscrire nombreux.



Antoine Bienaimé Obam'Ondon et les jeunes (DR)

Le taux de participation des électeurs aux élections législatives et locales est souvent sujet à réflexion au Congo, car la majorité de la population n'y voit pas parfois l'enjeu. En effet, pour inciter les jeunes à participer à ces opérations combien déterminantes pour la maîtrise du corps électoral, le président de la Génération Z entend effectuer la ronde dans les différents départements du Congo.

Antoine Bienaimé Obam'Ondon qui a annoncé sa candidature dans la 2e circonscription de Gamboma, dans le département des Plateaux, a entamé cette campagne de sensibilisation dans les villages Ossio et Bouanga. Il

a appelé par la même occasion les autorités locales et les chefs de village à faire observer la loi électorale de 2011 en son article 6. En effet, ce texte stipule, entre autres, que : « L'exercice par l'électeur du droit de suffrage est subordonné à son inscription sur une liste électorale de la circonscription administrative où se trouve son domicile ou sa résidence sauf dérogation prévue par la présente loi ».

Contrairement à cette disposition de la loi, Antoine Bienaimé Obam'Ondon déplore le fait que certains candidats déclarés aux élections législatives

font déplacer actuellement les Brazzavillois pour les faire enrôler au village.

Rappelons que Génération Z a pris une part active à la campagne du référendum constitutionnel et de l'élection présidentielle où son dirigeant a soutenu le candidat Denis Sassou N'Guesso. Antoine Bienaimé Obam'Ondon est auteur de deux essais : « Le Jardin de Denis à parachever : Mon projet hardi » et « Jeunesse congolaise : de l'ombre à la lumière, le cri d'un jeune engagé ».

Parfait Wilfried Douïama

VIE DES PARTIS

La DDC prendra part aux prochaines élections

La participation de la Dynamique pour le développement du Congo (DDC) aux prochaines consultations électorales a été annoncée le 6 mai par son président, Armand Mpourou au cours d'une conférence de presse.

Armand Mpourou a indiqué qu'en dépit des exigences qu'impose la loi électorale aujourd'hui, son parti participera à ces élections à la hauteur de ses moyens. « La DDC débutera sa campagne dès que le calendrier électoral sera publié », a-t-il dit, souhaitant que la Commission nationale électorale indépendante respecte les conclusions de la concertation de Ouesso.

Abordant la question sur la sécurité au Pool, Armand Mpourou a signifié

que son parti est favorable à l'arrêt des hostilités dans cette partie du pays et à l'ouverture des couloirs humanitaires afin de permettre aux populations civiles de sortir des endroits où elles sont bloquées avec le concours des organismes internationaux à savoir le HCR, le CICR, et bien d'autres. « On ne peut pas aller aux élections si le Pool est dans cette situation d'insécurité. Et nous n'accepterons pas aussi qu'on ait un Parlement où on va reconduire les anciens députés du Pool. On ne peut pas amener à l'Assemblée les députés de l'ancienne République avec ceux de la nouvelle », a argumenté Armand Mpourou.

À la question de savoir si cette position était de la DDC seule ou si elle engageait aussi le Rassemblement de l'opposition congolaise (ROC), plateforme

à laquelle la DDC appartient, Armand Mpourou a répondu : « Au niveau du ROC, nous sommes en harmonie et les positions de la DDC sont aussi celles du ROC ».

Quant à la loi sur les partis politiques et leur financement, le président de la DDC a fait savoir que les partis politiques devaient se conformer à celle-ci et surtout rendre compte devant la Cour des comptes, des financements perçus. « Malheureusement ce n'est pas ce que nous voyons », a-t-il déploré.

Il a par ailleurs dénoncé l'entrée au pays des produits avariés, pleins de cholestérol que les populations consomment sans oublier l'éternelle question des importations qui se chiffrent à des milliards de CFA. « L'Etat doit se battre pour réduire les importations », a-t-il martelé.

Jean Jacques Koumbemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRANSPORT MARITIME

Le port de Pointe-Noire peut traiter 1,5 million de conteneurs chaque année

Les investissements réalisés au Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) permettent d'améliorer les cadences au point où le trafic conteneurs est passé de 250.000 en 2009 à plus de 700.000 en 2016. Le PAPN peut manipuler 1,5 million de conteneurs chaque année grâce aux financements consentis dans l'amélioration des infrastructures portuaires par le groupe Bolloré.

À ce jour, le groupe français a déjà investi quelque 350 milliards de francs CFA dans le cadre de la concession du terminal à conteneurs du port de Pointe-Noire, couvrant une période de 27 ans.

« Nous allons poursuivre nos engagements. Il est prévu dans nos investissements d'augmenter le nombre de portiques lorsque les volumes vont progresser. Aujourd'hui, on a quasiment atteint nos objectifs d'investissements. La concession a déjà fait 7 ans sur 27 ans. On va continuer à opérer et à accompagner le pays dans la diversification de son économie », confie Pierre Bellerose, directeur régional de Bolloré pour les deux Congo.

Conclu en 2009 avec la partie congolaise, l'accord relatif à la concession du terminal à conteneurs du PAPN prévoyait l'extension et la modernisation des quais avec l'installation des portiques, l'amélioration des réseaux d'eau et d'électricité, ainsi que d'autres travaux connexes.

Pierre Bellerose affirme que les travaux effectués ont permis de renforcer l'attractivité du port de Pointe-Noire qui est classé parmi les plus importants en eau profonde dans le Golfe de Guinée.

« Tout fonctionne à merveille, ce qui a permis de réduire le temps de passage. Aujourd'hui, un conteneur qui arrive à Pointe-Noire est déchargé du navire et livré chez le client en dix jours contre trente auparavant. Cela a permis de réduire le coût et la durée de passage portuaire », dit-il.

L'embellie constatée concerne également les exportations des produits non-pétroliers, notamment le bois qui constitue la deuxième richesse du pays après l'or noir.



Un navire à quai (photo ADIAC)

Selon le directeur régional de Bolloré pour les deux Congo, les coûts de transport ont chuté par trois au port de Pointe-Noire, alors que les exportations ont triplé avec

près de 1000 conteneurs par mois, dont 60% de bois scié et en grumes.

Le port de Pointe-Noire s'affirme comme une plateforme de transbordement qui reçoit

des navires de grand tonnage provenant d'Asie, notamment de la Chine, grâce à la profondeur de ses quais portée à 16m.

Christian Brice Elion

RISQUES PROFESSIONNELS

Le cabinet Ariel Consulting organise un séminaire sur les cancers

« Les cancers professionnels : sommes-nous tous concernés ? Et comment les éviter ? », tel a été le thème du séminaire organisé le samedi 6 mai à l'occasion de la 2e journée africaine de la prévention des risques professionnels.

Et devant un parterre de chefs d'entreprise, d'établissement ; de salariés, de représentants des organisations patronales et syndicales des travailleurs, les principaux animateurs – le président du Comité d'organisation du séminaire, Axel Ndinghat Mouenokanga, Dr Eliane Ndounga, Dr Armel

Melvin Atipo, les Docteurs Boris Otouana Dzon, Alexis Bolenga Liboko et Dr Régis Moyikoua, ont chacun présenté aux participants une série d'exposés sur la thématique générale de « Cancers professionnels ». Cette thématique évocatrice renferme près de quatre sous-thèmes dont la substance commune gravite autour des techniques de dépistage des cancers professionnels ; les mesures de prévention des cancers ; la responsabilité de l'employeur dans la prévention ; et enfin, la prise en charge des victimes

des cancers professionnels. Axel Ndinghat Mouenokanga, a exposé sur « Agir aujourd'hui pour éviter les cancers professionnels de demain ». Dans sa présentation, le conférencier a mis en exergue les agents cancérogènes sur les lieux de travail. Le deuxième exposé sur « les cancers professionnels de la vessie » a été présenté successivement par le Docteur Eliane Ndounga qui a édifié l'auditoire sur « l'épidémiologie des cancers professionnels de la vessie ». Dans son exposé, dr a présenté deux types d'épidémiologies à savoir l'épi-

démiologie descriptive et l'épidémiologie analytique, tandis que Dr Armel Melvin Atipo a parlé de la prise en charge actuelle « Diagnostique et thérapeutique des cancers de la vessie d'origine professionnelle », le conférencier a fixé les participants sur les généralités, le diagnostic et le traitement. Le troisième sous-thème a été présenté par Dr Boris Otouana Dzon, sur « les cancers naso-sinuviens ». Le conférencier a éclairé les participants sur la prise en charge diagnostique Déconnexion et thérapeutique des cancers naso-sinuviens d'origine professionnel. Le quatrième et dernier sous-thème intitulé « Les cancers broncho-pulmonaires » a été présenté par deux orateurs, dont Dr Alexis Bolenga Liboko qui a parlé de « l'épidémiologie des cancers professionnels des voies respiratoires basses ». Dans son exposé il a insisté sur l'ignorance toxique, l'invisibilité cancérogène et l'invisibilité sociale. Pour sa part Dr Régis Moyikoua a parlé de « l'imagerie des cancers professionnels des voies respiratoires basses », en indiquant le rôle de l'imagerie, les moyens d'exploration, le dépistage et

le diagnostic positif. Cette rencontre entre les animateurs et le public a permis un grand moment d'échange. De nombreuses interrogations et suggestions du public ont trouvé des éléments de réponses.

Au terme de cette rencontre, un rapport synthèse a été publié avec quelques recommandations qui permettront au gouvernement, à l'employeur et aux salariés de s'impliquer dans la mise en place d'une politique sectorielle harmonisée.

A l'endroit du gouvernement : la mise en place des politiques de cancers professionnels ; la mise en place d'une structure de veille prospective de la protection de l'homme au travail, etc. A l'endroit de l'employeur : les condamnations civiles et pénales dans les faits de tout employeur dont le comportement serait attentatoire à la santé physique ou mentale du salarié, etc. Enfin, à l'endroit des salariés, la nécessité de la culture de la prévention des risques professionnels par, entre autres, le port obligatoire des équipements de protection individuelle mis à leur disposition par l'employeur (...).

Gillaume Ondzé



Photo de famille (photo ADIAC)

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N°004.17/METPFQE-UCP/PADRHS

POUR LA SELECTION D'UN CABINET INDEPENDANT EN VUE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SANTE(PADRHS).

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Projet d'Appui au Développement des Ressources Humaines de la Santé (PADRHS)/Composante 2 du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au recrutement d'un cabinet indépendant en vue de réaliser l'audit financier et comptable dudit projet au niveau de l'Unité de Coordination des Projets.

2. Il est prévu au titre du projet, la composante 2 regroupant trois(3) volets qui sont :

- L'appui à la réforme de l'enseignement paramédical et sa gouvernance ;
- La réhabilitation de l'école paramédicale de Brazzaville, son équipement et l'équipement de l'école paramédicale de Pointe-Noire ;
- L'appui au département des sciences infirmières de la Faculté des Sciences de la Santé(FSSA) dans le cadre du système LMD.

3. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objectif de solliciter les Bureaux d'audit (Consultant), ayant des compétences et disposant d'expérience avérée dans le domaine d'audit sur la gestion financière et comptable des projets financés par les bailleurs de fonds notamment l'Agence Française de Développement(AFD) et disposant d'un agrément à ce titre afin de constituer une liste restreinte de bureaux qui participeront dans une deuxième phase à une consultation par Demande de Propositions.

4. Le Consultant sera chargé plus particulièrement de s'assurer que :

- i) Toutes les ressources extérieures ont été employées conformément aux dispositions de l'Accord de subvention de l'AFD qui finance le Projet ;
- ii) les fournitures et les services financés ont été acquis conformément à l'accord de subvention (procédures de passation des marchés de travaux, d'acquisition de biens et services de l'AFD) ;
- iii) les pièces justificatives et documents comptables pertinents se rapportant aux déboursements effectués ; sont disponibles et fiables (système d'archivage des pièces justificatives et autres documents à produire pour les besoins de contrôle interne et externe) ;
- iv) Le compte spécial est tenu et utilisé conformément à l'accord de subvention signé entre le Gouvernement et la caisse d'avance subventionnés par l'AFD ;
- v) Les ressources mises à disposition ont été utilisées conformément aux dispositions des différents accords de subvention applicables dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins du Projet ;
- vi) La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
- vii) Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de

financement.

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants : (i) fraude et corruption ; (ii) lois et règlements ; (iii) gouvernance ; (iv) risques.

Le marché sera conclu sur la base d'un contrat de 45 jours.

L'objectif de l'audit est d'auditer les comptes du projet pour la période d'environ 36 mois soit de janvier 2014 à décembre 2016.

5. L'Unité de Coordination des Projets de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi invite, par le présent Avis à Manifestation d'Intérêt, les bureaux d'audit remplissant les conditions requises à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, sous pli fermé cacheté à l'adresse indiquée ci-dessous.

6. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter les informations pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires, avec les références (caractéristiques détaillées des projets réalisés, objet des missions, noms et contacts des clients, coût des projets réalisés, description détaillée des prestations réalisées, années de réalisations etc.). Les candidats ne devront pas inclure à ce stade les documents légaux, de méthodologie de travail et de curriculum vitae des ressources humaines.

Les candidats doivent apporter la preuve de leur compétence et expérience en tant que Bureau d'audit dans le domaine d'audit financier et comptable et l'expérience en Afrique subsaharienne constitue un atout.

7. La méthode de la passation des marchés sera faite par la sélection fondée sur la qualification technique et le coût (SFQC) aux procédures des Directives pour la passation des marchés financés par l'Agence Française de Développement dans les Etats étrangers.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence à l'adresse ci-dessous.

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (6) exemplaires dont un (1) original, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 Mai 2017 à 12 heures, et porter la mention « Projet PADRHS : Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un bureau d'audit indépendant »

Les soumissions par voie électronique ne sont pas autorisées. Les manifestations d'intérêt remises hors délai seront rejetées.

9. Les manifestations d'intérêt seront ouvertes le 24 Mai 2017 à 13 heures 00 mn en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse mentionnée ci-dessous:

Unité de Coordination des Projets/METPFQE, Avenue des 1ers jeux Africains Immeuble (non loin de la DEC Générale) 1er étage/ tél : 01 286 02 86/06 620 34 37. Baongo. Brazzaville

Fait à Brazzaville, le

Pierre Narcisse LOUFOUA

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Plus de 50 000 candidats inscrits aux examens et concours

Dans une déclaration rendue publique à la veille du lancement des épreuves pratiques de l'Éducation physique et sportive (EPS), le 9 mai, sur toute l'étendue du territoire national, le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a appelé les candidats à la responsabilité

Au total 52 880 candidats sont inscrits aux différents examens et concours cette année pour le compte du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, contre 44 617 en 2016. Selon le ministre

effet, le calendrier de cette année prévoit les épreuves pratiques d'EPS du baccalauréat, des brevets, du diplôme d'études moyennes artistiques et les épreuves d'animation sportive et pratiques du Cfeen à partir du 9 mai.



Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes rendant publique sa déclaration ; crédit photo DR

tiques et avancées des examens professionnels. Les épreuves écrites du baccalauréat débuteront le 6 juin avant celles des brevets et CAP prévues pour le 20 juin. Les épreuves écrites des examens professionnels se

tiendront le 4 juillet tandis que les concours d'entrée dans les écoles professionnelles, instituts et lycées auront lieu le 29 août. C'est ainsi que le ministre Fylla a assuré les candidats que le calendrier préétabli

sera respecté et le gouvernement fera tout de son mieux pour que tous les examens et concours se déroulent sans heurts sur toute l'étendue du territoire national. « Ne vous laissez pas tromper par des personnes véreuses qui se présenteraient à vous sous prétexte de faciliter votre admission à un examen ou à un concours. Je vous exhorte à compter sur vos propres efforts et non sur une quelconque aide qui viendrait d'une tierce personne. Le ministère sera sans pitié face aux fraudeurs aussi bien candidats qu'enseignants », a-t-il mis en garde.

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a, par ailleurs, encouragé les enseignants pour la bonne tenue des cours et leur sens de responsabilité en dépit de la détérioration des agrégats macroéconomiques et du contexte financier difficile du pays.

Parfait Wilfried Douniama

« Ne vous laissez pas tromper par des personnes véreuses qui se présenteraient à vous sous prétexte de faciliter votre admission à un examen ou à un concours. Je vous exhorte à compter sur vos propres efforts et non sur une quelconque aide qui viendrait d'une tierce personne. Le ministère sera sans pitié face aux fraudeurs aussi bien candidats qu'enseignants »

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, cette augmentation de 8 263 candidats traduit bien le regain d'intérêt pour le sous-secteur enseignement technique et professionnel. En

Les épreuves écrites des concours professionnels démarrent à partir du 11 mai avant les épreuves pratiques et avancées du baccalauréat le 16 mai. Le 23 mai se dérouleront les épreuves pra-



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dedicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-19h)

Samedi (9h-19h)



CNTS

«Nous n'avons pas de rupture de sang sur l'ensemble du territoire», se réjouit le Dr Arsène Bikoué

L'un des objectifs fixés par le directeur général du Centre national de transfusion sanguine (Cnts) à savoir, rendre disponibles les produits sanguins dans les structures sanitaires à travers l'ensemble du territoire national a été atteint.

Quatre mois après sa prise de fonctions, le Dr Arsène Bikoué peut se réjouir : « Nous sommes heureux de voir qu'aujourd'hui nous n'avons pas de rupture de sang sur l'ensemble du territoire national, nous n'avons pas de pénurie. Cet élan que nous avons donné, nous allons continuer et nous espérons que les autorités administratives et politiques vont continuer à nous soutenir et les partenaires seront toujours avec nous, cadres et agents du Cnts qui seront tous mobilisés », a-t-il indiqué.

Pour atteindre cet objectif, le directeur général du Cnts a fait asseoir, selon ses propres termes, une nouvelle gouvernance et un plan de communication qui lui ont permis de mettre en place une stratégie à trois détentés : stabilisation, redressement et modernisation. En effet, cette stratégie



Le Dr Arsène Bikoué (au premier plan) faisant un don sang ; crédit photo Adiac

s'est appuyée sur trois piliers essentiels : le soutien des autorités administratives et politiques ; le partenariat multi-plus-varié-national et international ; le travail abattu par les cadres et agents du Cnts.

« Sans les partenaires, nous

ne pouvons pas faire extraordinairement notre travail, c'est essentiel pour nous. Nous développons ce partenariat, aujourd'hui c'est avec la Croix-Rouge, hier c'était avec d'autres partenaires et nous continuons dans ce sens-là »,

a expliqué le directeur général le 6 mai lors de la collecte de sang organisée dans le cadre des festivités de la Journée mondiale de la Croix-Rouge.

Après ce que l'on peut considérer comme le premier succès, Arsène Bikoué et son

équipe entendent s'atteler au redressement du Cnts qui a accumulé beaucoup de problèmes durant des années. Ces problèmes peuvent être administratifs, techniques, financiers. « Nous sommes à la tête de cette structure il y a à peine quatre mois, il nous faut du temps d'abord, nous avons atteint le premier objectif mais ce n'est pas une fin en soi parce que cela reste fragile, la consolidation doit se poursuivre puis nous nous lancerons à résoudre les différents problèmes pour redresser cette Maison et la moderniser », a-t-il poursuivi.

D'après lui, le Cnts se veut être une structure qui puisse répondre aux attentes des populations. Le Dr Arsène Bikoué a, enfin, rappelé aux Congolais qui hésitent encore que le don de sang est un acte d'amour pour son prochain. « Cela n'arrive pas qu'aux autres, donc quand on pose un acte on ne le fait pas toujours pour soi-même mais on le pose pour tout le monde. Je pense que cet amour doit être réveillé en nous et il doit être essentiel pour tous », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

BRAZZA
Actualité Économique Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 006-MFBPP-PACIGOF-CPM 2017

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001



« Recrutement d'une firme chargée de développer un système d'information pour la gestion durable des forêts et la mise en place d'un réseau informatique »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/Bois « (PACIGOF) ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'une firme chargée de développer un système d'information pour la gestion durable des forêts et la mise en place d'un réseau informatique ».

2. L'objectif de la mission est d'accompagner la modernisation du système d'information du Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement (MEFDDE) en organisant sa transformation progressive et continue. Plus spécifiquement, la mission veillera à :

- Mettre en place une infrastructure SI : réseaux, système, base de données et sécurité, pour optimiser les processus de gestion interne du MEFDDE et améliorer le partage d'information et l'interactivité entre le personnel de l'administration forestière (lot 1);

- Développer spécifiquement une application métier dédiée à la gestion et à l'exploitation forestière (lot 2);

3. L'Unité de Coordination du projet invite tous de cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le vendredi 26 mai 2017 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'une firme chargée de développer un système d'information pour la gestion durable des forêts et la mise en place d'un réseau informatique ».

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/Bois - (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10; E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 007-MFBPP-PACIGOF-CPM 2017

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

« Recrutement d'une firme chargée d'apporter une assistance technique pour la proposition de réformes et mesures à prendre pour promouvoir les 2^{es} et 3^{es} transformations du bois »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/Bois « (PACIGOF) ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'une firme chargée d'apporter une assistance technique pour la proposition de réformes et mesures à prendre pour promouvoir les 2^{es} et 3^{es} transformations du bois ».

2. L'objectif général de la mission est de proposer des mesures et réformes structurantes et incitatives au développement des 2^{es} et 3^{es} transformations du Bois au Congo.

Plus précisément, il s'agira de développer une approche pour l'analyse de la filière du bois pour les aspects impactant les 2^{es} et 3^{es} transformations. Un accent tout particulier devra préalablement être mis sur l'analyse de la chaîne de valeur de la grume, de l'identification de ses sous-produits et des moyens de leur transformation pour accroître la valeur ajoutée de son exploitation. La firme retenue devra analyser (en termes de performances temps,

coûts, etc.) le niveau auquel les différentes dimensions suivantes affectent la compétitivité des produits résultant des 2^{es} et 3^{es} transformations du bois au Congo, à travers une analyse comparative ou benchmarking.

3. L'Unité de Coordination du projet invite tous de cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le vendredi 26 mai 2017 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'une firme chargée d'apporter une assistance technique pour la proposition de réformes et mesures à prendre pour promouvoir les 2^{es} et 3^{es} transformations du bois ».

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/Bois - (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10; E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

AFRIQUE CENTRALE

La situation sécuritaire dans la sous-région préoccupe l'Égypte

Au regard de la situation sécuritaire quasi préoccupante en République centrafricaine (RCA) et en République démocratique du Congo (RDC), l'ambassadeur d'Égypte au Gabon, Ahmed Bakr est allé s'informer auprès du secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-MI, des derniers développements de l'actualité régionale, notamment sur les clauses de la dernière réunion ordinaire des ministres tenue au mois d'avril à Libreville.

Eclairant la lanterne de son hôte, le secrétaire général de la CEEAC a évoqué les différentes démarches entreprises par la CEEAC et l'Union Africaine pour appuyer la Centrafrique dans le processus de retour définitif de la paix. Il a relevé quelques zones d'incompréhension entre l'initiative africaine menée par la CEEAC, l'Union Africaine et soutenue par l'Angola, le Congo et le Tchad, d'une part, et la démarche de la communauté internationale appuyée par l'ONU.

Le secrétaire général de la CEEAC qui s'est voulu très ferme sur la position de la CEEAC quant au maintien des acquis obtenus ces derniers jours a déclaré : « *il est hors de*

question de mettre en cause la légitimité du président Touadera ».

S'agissant de la situation en République démocratique du Congo, le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-MI, s'est félicité de l'optimisme

« L'Égypte est un pays ami de la CEEAC et ce qui touche la CEEAC intéresse aussi l'Égypte »

de l'actuel gouvernement qui a annoncé, par le biais de son vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères le climat apaisé qui règne dans son pays depuis la signature en décembre dernier des accords entre la majorité et l'opposition, accords ayant donné lieu à la nomination d'un nouveau Premier ministre. Un calme que le secrétaire général de la CEEAC a salué en espérant qu'il permette de préparer les élections de décembre 2017, en toute sérénité.

Enfin, Ahmad Allam-MI est revenu sur les points essen-

tiels débattus lors de la réunion ordinaire des ministres en insistant sur le bien-fondé de la réforme de la CEEAC. La vision qu'il a de la nouvelle CEEAC, à savoir : un espace ouvert à la libre circulation des personnes et des biens et services, un vaste marché pour l'écoulement des produits, un vaste potentiel pour la création des emplois, et une zone sécurisée pouvant attirer des investisseurs.

Pour lui, reformer la CEEAC, c'est fédérer dans un même ensemble cohérent et dynamique. Toutes les initiatives doivent être en faveur de l'intégration au sein d'un même espace géographique mettant en action les mêmes acteurs. Au-delà du simple ajustement des instruments juridiques, de l'amélioration de l'architecture de gouvernance ou encore de la rationalisation du cadre institutionnel.

Satisfait de son côté de l'échange fructueux avec le secrétaire général de la CEEAC, le diplomate égyptien a déclaré : « *L'Égypte est un pays ami de la CEEAC et ce qui touche la CEEAC intéresse aussi l'Égypte* ».

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

Michel Kafando nommé envoyé spécial de l'ONU au Burundi

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé officiellement le 5 mai celui qui a dirigé la transition au Burkina Faso comme envoyé spécial au Burundi.

L'ex-président burkinabè aura, entre autres, mission de conduire et coordonner les efforts de l'ONU, de promouvoir la paix et le développement durable au Burundi. En plus, il apportera son assistance aux efforts de la Communauté de l'Afrique de l'Est au dialogue entre les protagonistes de la crise burundaise, précise le document de l'ONU.

Dans le passé, Michel Kafando avait déjà assuré, pendant près de 10 ans, de hautes fonctions dans la diplomatie internationale. Il a dirigé le Burkina Faso après la période trouble, qui a suivi la chute du président Blaise Compaoré.

Désigné comme président de la transition, Michel Kafando a été à la tête du Burkina Faso de novembre 2014 à décembre 2015 avant de céder le pouvoir au chef de l'Etat élu, Roch Marc Christian Kaboré. Il a été ministre des Affaires étrangères en 1972, et a aussi servi comme représentant permanent de son pays à l'ONU, de 1981 à 1982. Agé de 65 ans, Michel Kafando est détenteur d'un titre de docteur en sciences politiques de l'Université de Sorbonne, en France. Il remplace Jamal Benomar qui occupait ce poste d'émissaire onusien depuis novembre 2015 et qui était très critiqué par le gouvernement de Bujumbura. Les relations entre le Burundi et les Nations unies ont empiré après la publication, en septembre 2016, d'un rapport d'experts onusiens attribuant à la police et aux forces de sécurité gouvernementales la responsabilité de la violence qui déchire le pays depuis 2015.

En effet, depuis l'explosion de violences, plusieurs personnes sont mortes et des centaines d'autres ont disparu tandis que 390.000 habitants ont fui le pays. Le Conseil de sécurité avait apporté son soutien à la proposition du médiateur Benjamin Mkapa ancien président de Tanzanie d'organiser un sommet régional pour exhorter gouvernement et opposition à engager des négociations.

Mais les dirigeants d'Afrique de l'Est semblent divisés sur la voie à suivre et aucun progrès n'a été enregistré en vue de pourparlers entre les deux parties.

Y.R.Nz.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PENTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE



Musée du Bassin du Congo

galérie CONGO







ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpaïa
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

L'AFRIQUE EN BREF

BANGUI

Un Casque bleu a été tué dans le sud-est de la Centrafrique, quatre sont portés disparus et huit ont été blessés lundi dans l'attaque de leur convoi par des inconnus, a annoncé mardi la mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca). «Le convoi, qui avait quitté Rafai pour Bangassou, a été attaqué par des éléments armés vers 20h00 (19H00 GMT). Un soldat de la paix cambodgien a été tué et huit ont été blessés, dont un Cambodgien et sept Marocains. Quatre Casques bleus sont portés disparus, dont trois soldats cambodgiens et un soldat marocain». Les assaillants ont pris la fuite. La Centrafrique peine à se relever du conflit entre rebelles ex-Séléka prétendant défendre la minorité musulmane et groupes anti-Balaka majoritairement chrétiens.

TUNIS

Le président de l'Instance électorale tunisienne, Chafik Sarsar, a démissionné mardi avec fracas à sept mois des premières municipales de l'après-révolution, en laissant entendre qu'il ne pouvait plus travailler de manière «impartiale» et «transparente». L'Instance supérieure indépendante électorale (Isie) est chargée de préparer la tenue de ce scrutin essentiel pour la poursuite du processus démocratique dans l'unique pays rescapé du «Printemps arabe». Elle jouit d'une solide réputation, après avoir déjà mené à bien les législatives et présidentielle de 2014. La démission choc de son patron, une personnalité respectée, a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans un contexte politique et social tendu.

TRIPOLI

Naufages au large de la Libye, ont rapporté lundi la marine libyenne et des organisations internationales.

NATIONS UNIES

La Cour pénale internationale envisage d'ouvrir une enquête sur les crimes visant les migrants en Libye, qui est devenue un «marché» pour la traite des êtres humains, a déclaré lundi la procureure de la CPI Fatou Bensouda.

NAIROBI

Les Etats-Unis ont déclaré mardi avoir suspendu une aide de plus de 20 millions de dollars destinée aux services de santé du Kenya en raison d'accusations répétées de corruption et de mauvaise gestion. Selon un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Nairobi, 21 millions de dollars qui devaient aller au ministère de la Santé ont été suspendus pour une période indéterminée, sur un total de 650 millions de dollars d'aide sanitaire américaine annuelle au Kenya.

LE CAIRE

L'armée de l'air égyptienne a bombardé et détruit quinze véhicules transportant des armes et des munitions qui ont traversé illégalement la frontière en provenance de Libye, a indiqué lundi un responsable militaire. Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur a annoncé la mort lundi dans le sud de l'Egypte de huit «terroristes» membres de groupuscules planifiant des attaques contre des institutions publiques, tués lors d'un échange de tirs avec la police.

MADRID

Une centaine de migrants africains ont réussi à pénétrer mardi dans l'enclave sous administration espagnole de Melilla en franchissant la haute barrière frontalière qui la sépare du Maroc.

MAROPENG (Afrique du Sud)

Des hominidés primitifs ont peut-être cohabité dans le sud de l'Afrique avec les premiers hommes modernes, ont avancé mardi pour la première fois des scientifiques, un scénario qui pose de nouvelles questions sur l'évolution de l'espèce humaine. Selon leurs travaux, la datation de fossiles exhumés en 2013 d'une grotte du site de Maropeng, près de Johannesburg, suggère que ces cousins très éloignés y ont vécu il y a 200.000 à 300.000 ans, en même temps que les premiers Homo sapiens.

AFP

UNION AFRICAINE

Rencontre à Kigali des ministres des Affaires étrangères

L'équipe de conseillers sur les réformes de l'Union africaine et près de 40 ministres des Affaires étrangères africains se sont réunis le 8 mai à Kigali, au Rwanda, sous les auspices du président Paul Kagamé, pour discuter de la mise en œuvre des réformes de l'organisation panafricaine adoptées en janvier 2017.

Ces réformes ont pour objectif de rendre l'Union africaine plus efficace sur les plans politique, opérationnel et financier, afin que l'organisation multilatérale soit mieux à même de remplir ses obligations envers les États membres et les citoyens africains.

En juillet 2016, lors du 27e sommet de l'Union africaine, les États membres de l'UA avaient confié au chef de l'Etat rwandais la mission de mener une réforme de l'Union africaine, afin de permettre à cette dernière de mieux at-

teindre ses objectifs et de servir au mieux les intérêts des citoyens d'Afrique. Dans cette même optique, tous les chefs d'Etat et de gouvernement ont accepté, en janvier dernier, ces réformes proposées.

Au sujet de celles-ci, rappelons que les leaders africains s'étaient engagés à se concentrer sur les priorités majeures, pour garantir que les efforts de l'UA ne soient pas dispersés et qu'elle puisse se consacrer aux enjeux qui feront réellement la différence pour les citoyens africains. Cela permettra également un partage du travail bien défini entre l'UA et les États membres.

Les chefs d'Etat et de gouvernement envisagent également de restructurer les institutions de l'organisation continentale pour répondre à ces priorités et s'assurer que les structures, organes et agences techniques

spécialisées de la Commission de l'Union se focalisent sur les priorités définies. Ils entendent aussi gérer l'efficacité de l'UA aux niveaux politique et opérationnel, pour permettre aux membres de créer une Commission efficace et effective réunissant les meilleurs professionnels africains. Cela consoliderait également les méthodes de travail du sommet de l'UA, pour améliorer la qualité et l'impact des prises de décision, tout en assurant la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée dans les délais.

Financer l'Union africaine, et durablement, pour en consolider la gestion financière et la comptabilité fait également parties des ambitions que les dirigeants africains caressent dans le cadre des réformes tant souhaitées.

Nestor N'Gampoula

CLIMAT

Le monde face au défi d'appliquer l'Accord de Paris

Alors que les Etats-Unis menacent de sortir de l'Accord de Paris sur le climat depuis l'élection de Donald Trump il y a six mois, les 196 pays signataires de ce pacte se retrouvent du 8 au 18 mai à Bonn pour négocier sa mise en œuvre.

Les réunions techniques sur les règles d'application de l'accord débutées lundi ont donné lieu, dans les couloirs du Centre de congrès international de Bonn, à des spéculations sur la sortie ou le maintien des États-Unis.

« Il y a, mardi soir, une réunion à la Maison Blanche à ce sujet mais cela ne veut pas dire qu'il y aura une annonce, qui pourrait avoir lieu avant ou lors du prochain G7 » fin mai, a déclaré lors d'une conférence de presse Brandon Wu, de l'ONG Christian Aid. « Si les États-Unis restent dans l'accord mais envoient aux autres pays le signal qu'ils peuvent réduire leur niveau d'ambition, alors nous avons un problème », a-t-il estimé.

Pour l'heure, on sait que le président américain, Donald

Trump, qui a commencé à démanteler la politique climat de Barack Obama, n'a pas encore tranché sur la sortie ou le maintien des États-Unis dans l'accord, puisque ses proches collaborateurs sont partagés sur ce sujet.

En décembre 2015, la communauté internationale s'était engagée à Paris à agir pour limiter la hausse de la température moyenne « bien en deçà de +2°C » -- un seuil déjà synonyme de bouleversements à grande échelle -- et « si possible à +1,5°C » par rapport à l'ère industrielle. Les engagements actuels conduisent à une hausse de 3°C du thermomètre mondial.

« Cet accord international est le dernier espoir de survie pour les petits États insulaires », avait déclaré Thoriq Ibrahim, le ministre de l'Environnement des Maldives, à la veille de la reprise des pourparlers à Bonn. Cette déclaration reflète l'extrême inquiétude des pays les plus vulnérables au changement climatique, renforcée avec l'arrivée d'un président américain

dont les positions ne sont pas toujours claires sur l'accord de Paris.

À l'exception de la Syrie et du Nicaragua, tous les membres de la Convention de l'ONU sur le climat ont déjà signé l'Accord de Paris. Sur 195 signataires (194 pays plus l'Union européenne), 144 l'ont ratifié, soit 83% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Parmi les grands émetteurs, seule la Russie (5^e après la Chine, les États-Unis, l'Union européenne et l'Inde) n'a pas ratifié le texte. Et si les gouvernements américain et russe sont en retrait de la lutte climatique, la Chine et l'Inde ont réaffirmé leurs engagements, qui leur permettent aussi de lutter contre la pollution de l'air et de réduire leur facture pétrolière.

Signalons que lundi, 200 investisseurs (fonds d'investissement, de pension, etc.) représentant 15 000 milliards de dollars d'actifs ont publié une lettre adressée aux pays du G7 appelant les gouvernements à agir pour respecter l'Accord de Paris.

N.N'G.

ERRATUM

Dans notre parution N°2908 du 9 mai 2017 à la page 5 dans l'article intitulé « Commémoration : Brazzaville se souvient de la date du 8 mai 1945 », nous avons par erreur écrit : l'ambassadeur de l'Allemagne au Congo, Thomas Strieder. Lire plutôt Klaus Peter Schick.



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 005-MFBPP-PACIGOF-CPM 2017

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001



« Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'apporter une assistance technique en vue du développement d'une stratégie nationale de développement des PME et du secteur informel et son opérationnalisation »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'apporter une assistance technique en vue du développement d'une stratégie nationale de développement des PME et du secteur informel et son opérationnalisation ».

2. L'objectif de cette mission est d'articuler la vision de dynamisation des PME du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel (MPMEASI) autour d'un diagnostic éclairé, d'objectifs prioritaires, et d'un plan d'action chiffré.

Plus spécifiquement il s'agira de :

• Faire un état des lieux (répertoire ou recenser) de l'ensemble des études et

stratégies élaborées en rapport avec le développement des PME et de l'artisanat au Congo ;

• Elaborer la vision de la PME et de l'Artisanat du futur autour du potentiel congolais en la matière ;

• Articuler la vision du MPMEASI portant sur la compétitivité et la durabilité des entreprises congolaises pour la création d'emplois, le développement des secteurs porteurs et le développement durable du secteur privé congolais ;

• Créer un consensus en adoptant une feuille de route, ayant vocation à être déroulée pendant les 3-5 prochaines années et qui permettra de lever progressivement les barrières et contraintes à la croissance des PME.

• Opérationnaliser la stratégie en déployant le contenu de la Boîte à outils en vue comprenant la réalisation des études et la mise en œuvre effective des structures suivantes, (i) la Bourse de sous-traitance et de partenariat (BSTP), deux centres de gestion agréés (CGA), un incubateur et une pépinière multisectoriels (IPM).

3. L'Unité de Coordination du projet invite tous de cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux

adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le Mercredi 24 mai 2017 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'apporter une assistance technique en vue du développement d'une stratégie nationale de développement des PME et du secteur informel et son opérationnalisation ».

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur
Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10 ;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 008-MFBPP-PACIGOF-CPM 2017

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

« Recrutement d'un cabinet de consultants chargé du développement et de la mise en place d'un mode de gouvernance des séchoirs et équipements mis à la disposition d'un groupe pilote d'artisans du secteur du bois au Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé du développement et de la mise en place d'un mode de gouvernance des séchoirs et équipements mis à la disposition d'un groupe pilote d'artisans du secteur du bois au Congo ».

2. L'objectif général de cette étude est de proposer au PCFC un « mode de gouvernance » d'équipements mutualisés qui permettent une utilisation qui impacte le plus grand nombre de bénéficiaires sans introduire des distorsions dans le marché de la fourniture des services d'appuis au secteur de la transformation du bois.

Il s'agira plus spécifiquement de :

• Réaliser un état des lieux institutionnel et organisationnel de l'ATBO ;

• Analyser les données collectées (activités menées, nombre d'employés, chiffre d'affaires estimé, niveau d'investissements estimés) ;

• Relever les forces, faiblesses, menaces et opportunités ;

• Développer un mode de gouvernance en faveur du groupe des artisans pilotes en vue de leur gestion efficace et efficiente ;

• Analyser les attentes, contraintes et exigences des autres partenaires (MEFDDE, Autres opérateurs privés...) pour leur participation à ce partenariat ;

• Proposer un mécanisme de mise en œuvre du partenariat ;

• Proposer un modèle de convention entre les parties prenantes ;

• Définir un cahier de charges pour assurer une gestion pérenne de ces équipements ;

Proposer les textes statutaires actualisés (Règlement intérieur et Statuts de la mutuelle

3. L'Unité de Coordination du projet invite tous de cabinets de consultants

intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet

avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le Mardi 30 mai 2017 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé du développement et de la mise en place d'un mode de gouvernance des séchoirs et équipements mis à la disposition d'un groupe pilote d'artisans du secteur du bois au Congo ».

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur
Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10 ;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

4^{ème} édition

IMAGES ET HISTOIRE

FESTIVAL DE CINÉMA ET D'HISTOIRE
DU 16 AU 20 MAI 2017
À BRAZZAVILLE

Le cinéma africain des indépendances :
la reconquête par les Africains
de leur(s) identité(s) et de leur Histoire



IN MEMORIAM

10 Mai 2012 - 10 Mai 2017,
Voici 5 ans jour pour jour que Levy Marie Alphonse Ondziel-Banguid a été arraché à l'affection des siens, laissant ainsi un grand vide dans les cœurs de ses frères, sœurs, enfants et amis.
En cette date de triste anniversaire, ses frères et sœurs implorent la miséricorde divine pour que son âme repose en paix et prient tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée pieuse à son égard.
Vysto le vide causé par ton absence ne sera jamais comblé.
Tes frères et sœurs.



NECROLOGIE

-La veuve Mbembe née Bilombo Olga. Les enfants MBEMBE : Vanessa ; Chris; Pamela; Yanniss. Les familles Mbembe ; Nsouna et Mabondzo ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur cher époux, père, frère et fils Christophe Mbembe (Papa Chris), Journaliste et ancien réalisateur de l'émission pédagogique « Parlons peu – Parlons bien ! »
Décès survenu le samedi 6 mai au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial au quartier Mafouta, déviation Station-service Total, près de l'IAD.
L'inhumation est prévue pour le samedi 13 mai.
Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



DU NOUVEAU A POINTE-NOIRE

Pour un court ou long séjour à Pointe-Noire au Congo-Brazzaville, choisissez un seul cadre pour la location des chambres climatisées avec un point cuisine :
Contactez Archange au :
00242 06 652 75 29 / 06 820 00 73
Archange est situé non loin du marché de Siafoumou et du Dr Mongo.

Soyez les bienvenus.

À VENDRE

Parcelle 20m x 20m à Kintélé. Face 1000 logements vers l'université Denis Sassou N'Guesso.
Contact : 05 506 57 94 -/- 06 955 44 06

Le Secrétaire général du Parti congolais du travail, le camarade Pierre NGOLO informe les membres et sympathisants du Parti, du décès du camarade BATINA Auguste, membre du Bureau du comité des membres d'honneur du PCT, ancien ministre, ancien sénateur.
Décès survenu le dimanche 7 mai 2017 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au no 789 rue MBEMBA Pierre derrière le centre hospitalier de Makélékélé.
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.
Le Secrétaire Général du PCT présente ses condoléances les plus attristées à la famille éprouvée.



RAPATRIEMENT DU CORPS DE TSHISEKEDI

Un important dispositif sécuritaire déployé autour du siège de l'UDPS

Une centaine de policiers anti-émeute ont investi ce mardi 9 mai la permanence de ce parti d'opposition après l'incendie, tôt le matin, d'un camion et d'une tente de la police.

La tension est montée d'un cran ce mardi 9 mai aux alentours du siège de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) entre les policiers en faction et les militants de ce parti. Tout l'avant-midi, il était quasi impossible de passer dans ces périmètres où les échauffourées ont pris quelques bonnes heures, perturbant l'ordre public sur fond d'un tohu-bohu inextricable. Des combattants en furie munis d'armes blanches tenaient tête face aux policiers armés qui tentaient de prendre le contrôle du quartier général de l'UDPS. Renseignements pris, il ressort que les forces de l'ordre avaient reçu la consigne d'installer un dispositif sécuritaire aux abords du siège de l'UDPS qui, jusqu'à preuve du contraire, est interdit d'accès.

En fait, tout était parti, à en croire des sources policières, de l'incendie d'un camion et d'une tente de la police aux petites heures de la matinée par des présumés combattants de l'UDPS. Ces derniers auraient attaqué les policiers commis à la surveillance de leur siège en représailles à l'obstruction faite sur l'avancement des travaux de construction du mausolée de leur leader au siège du parti. Une version que ne partagent pas les responsables de l'UDPS qui pensent qu'il s'agit là d'un « montage gros-

sier du pouvoir » pour empêcher le rapatriement du corps de son leader Étienne Tshisekedi. Très incisif, le secrétaire général de l'UDPS Jean Marc Kabund pense que le pouvoir cherche, par cette situation créée de toute pièce, à s'offrir un prétexte pour sceller le siège de l'UDPS et ainsi empêcher l'avancement des travaux de construction du mausolée. « *Comment des militants de l'UDPS peuvent-ils parvenir à incendier une tente et un camion de la police en présence des forces de l'ordre bien armées qui veillent jour et nuit devant notre quartier général ?* », s'interroge-t-il.

Toutefois, nonobstant cette situation, l'UDPS s'obstine à inhumer le vieil opposant historique décédé depuis le 1er février dernier à Bruxelles dans son quartier général situé sur la 11è rue/Limete. Une prise de position en totale contradiction avec celle du gouvernement provincial qui s'oppose à ce qu'Étienne Tshisekedi soit inhumé dans un site urbanisé habité conformément à une loi funéraire datant de l'époque coloniale. Entretemps, des compagnies aériennes internationales ont été instruites de ne pas embarquer le corps du vieil opposant dont le rapatriement est annoncé unilatéralement pour ce 12 mai par son parti. Tout compte fait, le bras de fer entre l'UDPS et les autorités politico-administratives de Kinshasa vient de prendre une nouvelle tournure avec le risque de dégénérer. Dossier à suivre.

Alain Diasso

DÉCRISPATION DE LA SITUATION POLITIQUE

Franck Diongo reste toujours en détention

Le député vient de passer plus de 100 jours de détention, après sa condamnation, malgré les mesures envisagées lors des pourparlers conduits par les évêques de l'Eglise catholique, pour baliser le chemin vers des élections apaisées dans le pays.

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), a exprimé sa préoccupation de la persécution, le harcèlement et la détention du député national, Franck Diongo, « alors qu'il pouvait bénéficier des mesures de décrispation envisagées lors du dialogue ».

Dans un communiqué y relatif du 9 mai 2017, l'ONG a rappelé qu'en date du 28 décembre 2016, la Cour suprême de justice (CSJ) avait condamné ce dernier, qui est également un des leaders de l'opposition politique, à 5 ans de servitude pénale principale, « en violation des normes nationales et internationales relatives à un procès équitable et juste », aux motifs qu'il aurait séquestré trois éléments de la Garde républicaine (GR) dans sa résidence. Pour l'Asadho, malgré les faits mis à la charge de Franck Diongo, il y a lieu de considérer que le député n'avait pas bénéficié de procès juste et équitable en considération de la Constitution de la RDC et des normes internationales relatives aux droits de l'Homme. Pour cette association, en effet, la CSJ l'avait condamné en violant de plusieurs normes nationales et internationales dont la Constitution en ses articles 17 alinéa 2, 19, § 3, 41, 61 et 149 alinéa 5 ; sur le siège de la CSJ, qui était irrégulièrement composé en ce que les juges ne disposaient pas des ordonnances de leur nomination, en violation de la loi n°13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire. A en croire l'ONG, la CSJ n'avait aucune base constitutionnelle et ou légale pour siéger comme juridiction de cassation (Elle n'a pas de compétences transitoires). « *Au regard de la Constitution, elle était incompétente pour condamner l'honorable Franck Diongo* », a insisté l'Asadho.

Victime de règlement des comptes politiques

Après avoir relevé toutes ces violations des normes

nationales et internationales, l'Asadho dit estimer que le député Franck Diongo a été victime de règlement des comptes politiques pour ses prises de position intransigeantes par lesquelles il appelait, avant le 19 décembre 2016, la population à utiliser l'article 64 de la Constitution pour s'opposer à la prolongation du mandat du président Joseph Kabila. Malgré ces injustices subies lors du procès qui a conduit à sa condamnation, a relevé l'Asadho, l'honorable Franck Diongo a vu son droit aux visites être limité sans motif connu et sans qu'il ne soit notifié par les autorités pénitentiaires. Certains de ses collègues politiques s'étaient vus refuser le droit de le visiter sans aucune explication. Pour cette ONG, dans ce contexte, sa condamnation a tous les caractères d'une persécution politique ou d'une condamnation destinée à faire taire un adversaire politique qui dérangeait la Majorité présidentielle par ses opinions. « *Ainsi, il est clair que l'honorable Franck Diongo devrait bénéficier de toutes les mesures de description envisagée dans le cadre du dialogue national* », a soutenu cette ONG.

Face à cette réalité, l'Asadho attend du président de la République, de veiller à ce que les acteurs politiques de l'opposition puissent jouir de tous les droits fondamentaux qui leurs sont reconnus par la Constitution et les lois de la République ; de veiller à ce que la justice ne soit pas utilisée pour régler les comptes à des adversaires politiques et d'instruire les autorités compétentes pour que tous les prisonniers politiques et d'opinion dont l'honorable Franck Diongo puissent bénéficier des mesures de description.

L'ONG exhorte, par ailleurs, le ministre de la Justice et celui des droits humains à mettre fin à toutes les mesures illégales qui restreignent le droit de visite du député Franck Diongo. Alors que la justice congolaise est, elle, appelée à traiter tous les Congolais qui passent devant elle conformément à la Constitution voulant que tous soient égaux devant la loi.

Lucien Dianzenza

PRODUCTION

Un espoir de transformation locale du cacao

Samedi 6 décembre 2017, dans un entrepôt en plein cœur du quartier industriel de Kingabwa à Limete, des sacs de cacao et de café sont prêts à être exportés à un client étranger depuis Kinshasa. Toutefois, ils doivent passer le test qualité de l'Office national de contrôle (OCC) avant les formalités d'octroi de la licence d'exportation. Le vieil édifice impressionnant est l'un des nombreux vestiges d'un passé prospère dans le secteur des cultures d'exportation. Pour rappel, la RDC propose plus de 2 000 opportunités aux investisseurs agricoles dans ses filières agricoles les plus porteuses.

La RDC n'a pas été que pays exportateur des minerais et du brut, représentant 95 % de ses exportations en 2016. Dans les années 1960, près de 4 millions de tonnes constituées de caoutchouc, de café vert, d'huile de palmiste, du son de blé, des tourteaux de palmiste, du cacao, thé, palmiste et des bananes ont quitté le pays pour l'étranger, un record dans l'histoire de la RDC post-indépendance. Mais la production nationale a chuté de manière drastique, entraînant les exportations en-dessous de la barre inquiétante de 50 000 tonnes en 2000. Ces dernières années, l'agriculture dans son sens large a commencé à remonter

progressivement la pente. Selon les statistiques de la Banque mondiale, le secteur agricole a contribué en 2015 à hauteur de 11 % à la croissance congolaise, contre 18 % pour les mines, 21 % pour les industries manufacturières et 22 % pour le commerce de gros et de détail. Et la tendance à la hausse aurait pu être plus prononcée au regard de la fraude massive. Rien que dans le Nord-Kivu, la société civile de Beni a signalé des pertes de 1 321 tonnes de cacao et café depuis le début de 2017. Comme quoi, le secteur minier a cessé d'être le moteur de la croissance congolaise.

Répondre au standard international

Ce samedi avant-midi, à Kingabwa, plusieurs tonnes de cacao et de café sont préparées à l'exportation. Toutes les informations utiles sur le produit dont les symboles de la République, le code du client et la provenance exacte sont reprises sur chaque sac. « *Il est important de se démarquer ainsi des produits camerounais et ivoiriens* », explique Jean, un spécialiste joint sur place. Ces sacs remplis de cacao proviennent des coins les plus reculés du pays : Equateur; Inongo; Mai-Ndombe; Kiri; Mbandaka; Bikoro; Lokolela; Sud-Ubangi; Boma etc. Mais avant de quitter le sol congolais, un contrôle de qualité est effectué dans l'entrepôt même par l'OCC, ultime étape

avant les formalités administratives d'octroi de la licence d'exportation. En effet, il y a plus de 500 sacs entreposés provenant de l'intérieur du pays, affichant au départ un taux d'humidité très élevé par rapport à la norme. Aussi l'entrepôt est-il tenu à une certaine chaleur pour éliminer cette humidité. Il s'agit d'un travail à la chaîne réalisée, depuis le site de production jusqu'au stockage à Kinshasa, par une équipe capable de produire un cacao qui répond aux normes internationales. « *Nous avons formé les fermenteurs grâce à des projets, dont certains ont été financés directement par les partenaires au développement. Cette formation s'est étendue jusqu'aux cultivateurs* ».

Sur place, le gigantesque entrepôt offre un abri adapté à la conservation des marchandises jusqu'à leur exportation. Comme le révèle Jean, une société locale spécialisée dans les produits manufacturiers, en partenariat avec des experts asiatiques, a pris des échantillons pour arriver à monter une usine de transformation de cacao en RDC. Un défi important et, la bonne nouvelle est le résultat plutôt intéressant de ces recherches encore confidentielles. La tentative s'avère très budgétivore mais la transformation locale va apporter une valeur ajoutée à un produit exporté depuis les années 1960 de manière brute.

Revitaliser la production locale

Par ailleurs, le gouvernement réfléchit également sur des défis futurs à relever dans ce domaine. Il y a, par exemple, le projet d'installation des pépinières communautaires des cultures appropriées dans chaque territoire, dont le café, le cacao, le palmier à huile, le thé et l'hévéa. Il est prévu de recourir à des clones améliorés dans différents groupements et collectivités afin d'assurer une meilleure sensibilisation des paysans. Au regard de l'état d'abandon de la plupart des plantations de cacao, il est impérieux d'attirer un maximum d'investissements directs étrangers dans ce domaine. Pour redynamiser cette culture, il faut songer à octroyer d'importants crédits aux opérateurs locaux. Parmi les contraintes majeures, plusieurs sources parlent de la présence d'expatriés opérant illégalement dans le cacao à l'intérieur du pays. Au-delà, il y a le paiement de multiples taxes et autres frais dont ceux liés aux formalités d'exportation atteignant parfois les 13 000 dollars américains USD. Plus ahurissant, l'importation des sacs d'entreposage qui coûte localement plus de 4 dollars pièce. Voilà autant de points sur lesquels les opérateurs attendent des réponses durables des autorités gouvernementales.

Laurent Essolomwa

EMERGENCE DE LA CLASSE MOYENNE EN RDC

Mè Alice Mirimo Kabetsi propose des pistes de solution

La directrice générale du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) présente le schéma du programme social présidentiel pour la construction d'une classe moyenne, s'appuyant sur cet établissement public (le FNPSS), comprenant trois stratégies dont la création des comités locaux de relèvement social, le relèvement économique et le développement des chaînes de valeurs.

Appelée à intervenir dans un atelier de réflexion scientifique organisé le 5 mai 2017 au centre Mgr Shaumba à Gombe, par la haute Académie de la réflexion scientifique, la directrice générale du Fonds de promotion et de service social (FNPSS), Mè Alice Mirimo Kabetsi, a relevé l'implication de cet établissement public, pour l'émergence de la classe moyenne en RDC, en vue d'assurer le développement du pays, selon le Programme social présidentiel pour la construction de la classe moyenne dans le pays. « *La vision du chef de l'Etat, Joseph Kabila Kabange, est que la RDC soit comptée parmi les pays émergents d'ici 2030. Cependant, l'émergence de la RDC passe par l'essor des classes moyennes. Pourtant, la grande pauvreté persiste. Elle a même atteint l'extrême pauvreté malgré l'atteinte du point d'achèvement du processus PPT. Et les frustrations menacent* », a-t-elle souligné. Ainsi, pour atteindre cet objectif, le

gouvernement possède entre ses mains un atout, le FNPSS, qui est le levier ou le bras lui permettant d'actionner les mécanismes pour la réalisation de son objet social.

Une question de souveraineté nationale

Pour Mè Alice Mirimo Kabetsi, il est donc question de considérer le social des Congolais comme une question de souveraineté du pays, au même titre que la sécurité. Pour la directrice générale du FNPSS, en effet, les efforts déployés pour la sécurité nationale doivent être les mêmes en faveur du social des Congolais. A l'en croire, il faut, en un mot comme en cent, organiser la fourniture des services sociaux de base (santé, éducation, logement, transport, eau, électricité, nutrition, emploi, etc.) de manière à ce que toutes les couches sociales de la population y accèdent en vue de garantir leur relèvement socio-économique y compris des groupes vulnérables et des personnes nécessiteuses.

Pour aller vers les actions concrètes, a-t-il fait observer, le FNPSS avait élaboré en 2014, son plan triennal (2014-2016). Chaque année, un plan opérationnel est élaboré pour les actions prioritaires. Pour 2017, le Plan opérationnel du FNPSS concerne les actions sociales à impacts visibles et immédiats à réaliser par le gouvernement en faveur de la population à travers cet établissement public.

Des axes précis

Pour la DG du FNPSS, des axes précis doivent être actionnés pour



Une vue des participants aux travaux / photo Adiac.

l'amélioration du cadre de vie et la condition sociale de la population ainsi que le renforcement du capital humain. Il s'agit de la protection sociale et la promotion des groupes vulnérables et des personnes nécessiteuses et pauvres, qui a comme actions phares notamment la mise en œuvre du programme social présidentiel pour la construction de la classe moyenne en RDC ; l'appui aux projets sociaux contenus dans l'aide mémoire signé entre le gouvernement à travers le ministère des Affaires sociales, et la BAD à hauteur de 120 millions des dollars américains ainsi que la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal (2016-2021) de protection et de promotion des personnes handicapées validé à la Table ronde des états généraux sur la situation des PH, organisée à Kinshasa du 2 au 4 juin 2016.

Le deuxième axe concerne la redynamisation du FNPSS, avec

comme actions phares notamment, le déploiement de cet établissement public élargi aux 15 autres provinces suite à la décentralisation ainsi que la mécanisation des cadres et agents et la bancarisation de leur paie sur toute l'étendue de la République ; la disponibilité des matériels et équipements informatiques et de locomotion, la dotation budgétaire à la caisse de solidarité nationale du FNPSS, la dotation budgétaire mensuelle et régulière pour le fonctionnement du FNPSS tant au niveau central que provincial; ainsi que l'organisation du cycle de relèvement social et de l'autonomisation socioéconomique des vulnérables et des nécessiteux. « *Ce projet, qui est en phase de finalisation du rapport, consiste en la mise en place de la carte de promotion sociale en remplacement de l'attestation d'indigence. Le détenteur de cette carte de promotion sociale aura accès aux services sociaux de base qu'il lui*

faut pour quitter sa vulnérabilité afin de jouir de sa réinsertion et de son autonomisation socioéconomique », a expliqué Mè Alice Mirimo, qui a, par ailleurs, noté que cela nécessitait que les ressources conséquentes soient consenties en termes de moyens humains, matériels et financiers. Voilà pourquoi, a-t-elle dit, le FNPSS est convaincu qu'il est le canal pour l'effectivité de l'application des articles 58 et 66 de la constitution qui consacrent les ressources du pays sont nationales et qu'il faut les redistribuer équitablement par la solidarité nationale et cela, à travers la Caisse de solidarité nationale logée au FNPSS.

Pour atteindre cet objectif, la DG du FNPSS a rappelé qu'en plus des autres ressources, le FNPSS demande au gouvernement de lui octroyer une parafiscalité provenant d'une quotité sur la part de l'Etat du profit oil, et ce, conformément à l'article 19 de la loi N°15/012 du 1er août 2015 portant régime général des hydrocarbures concernant le fonds pour les générations futures. Mais aussi, a-t-elle dit, il était important que la dotation de 20 millions de dollars puisse être affectée à cette Caisse pour qu'en même temps que le processus électoral évolue, au même moment le social des Congolais soit en marche. En guise de recommandation, la DG du FNPSS a notamment exhorté la société civile à s'approprier ce processus et à participer à toutes les étapes de mise en œuvre de tous ces projets.

Lucien Dianzenza

MBUJIMAYI

Formation des journalistes sur le journalisme sensible au genre

Durant quatre jours soit du 8 au 11 mai, les journalistes de Mbuji mayi dans la province du Kasaï-Oriental et ceux des villes environnantes de la capitale diamantifère sont à l'école du journalisme sensible au genre.

Cette formation organisée par l'Internews en partenariat avec l'Union congolaise de femmes des médias s'est fixée comme objectif amener les participants à développer une meilleure compréhension du concept genre ; sensibiliser les journalistes à l'intégration du genre dans leurs reportages et renforcer leurs capacités dans la promotion de la voix de la femme dans les médias.

A l'issue de cette formation qui se voulait participative, les journalistes ont tout d'abord analysé leurs propres productions en tenant compte des principes d'un reportage sensible au genre et ensuite une descente sur terrain a été prévue pour lier la théorie à la pratique. Chacun ou chacune de journaliste a eu à se choisir un sujet et le développer selon les critères du reportage sensible au genre. Cette formation a été animée par Mme Blandine Lusimana de l'Union congolaise de femmes des médias et Lea Otshudi de

l'Internews qui ont axé leurs interventions respectivement sur le journalisme sensible au genre et la participation politique de la femme dans les débats démocratiques. Selon les participants, cette formation leur a permis de comprendre qu'est ce que le journalisme sensible au genre et comment faire participer la femme au débat démocratique. Le tout pour contribuer à la promotion du genre dans tous les domaines de la vie notamment la politique.

Pour Junior Ilunga, journaliste à la radio-télévision communautaire de Ngandajika : «cette formation est très importante, car elle nous incite à sensibiliser plus la femme pour qu'elle se sente égale à l'homme en termes des droits et qu'elle puisse être présente dans tous les domaines de la vie. Pour relever ce défi, nous, les médias nous devons dans notre travail élarger des stéréotypes et autres comportements qui ne favorisent pas la promotion du genre...»

Godelieve Ngomba, journaliste à la radio Ditunga Ngandajika avoue quant à elle qu'elle «avait un problème pour comprendre la différence entre le sexe et le genre» et à partir de cette formation, fait-t-elle savoir, je suis aujourd'hui

en mesure d'établir nettement cette différence. «J'ai aussi appris que dans mes productions je dois éviter de mettre en évidence des stéréotypes en posant des questions sexistes mais plutôt, je dois promouvoir la question du genre en mettant en pratique le journalisme sensible au genre».

Au cours de cette formation, il a été expliqué aux participants qu'en dépit des efforts dans la promotion des droits de la femme, il est à noter que la participation de la femme dans les débats politiques reste faible et plusieurs raisons sont à la base de cette situation dont le manque du professionnalisme du journaliste dans la réalisation des reportages ; des émissions sensibles au genre. Des rapports sur le monitoring du genre dans les médias en RDC révèlent que la persistance des stéréotypes sexistes dans les productions médiatiques montre que les médias ne sont pas suffisamment sensibilisés aux différents aspects de la sexo-spécificité. D'où l'importance de cette formation, parce que les médias ont les moyens de participer au changement des perceptions et des mentalités au bénéfice de la lutte contre les inégalités liées au genre.

Aline Nzuzi

Enfin, Bruno Tshibala publie son gouvernement

Après près d'un mois d'attente, la composition du nouvel Exécutif national a finalement été rendue publique le mardi 9 mai.

Pas de grands bouleversements dans ce nouvel Exécutif national qui compte en tout cinquante-huit membres, légèrement moins que le précédent qui en comptait soixante-sept. Les nouveaux promus proviennent, pour l'essentiel, des composantes majeures ayant pris une part active aux dernières négociations politiques conduites par la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó). La majorité présidentielle, l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre, le Rassemblement de l'opposition (aile Olenghankoy) et la société civile sont bien représentés dans ce gouvernement dont l'objectif primordial est d'organiser les élections d'ici décembre et d'améliorer tant soit peu le social des Congolais.

Le grand changement est l'entrée en lice de quelques transfuges du Rassemblement de l'opposition ayant fait défection pour suivre Joseph Olenghankoy et Bruno Tshibala dans leur escapade. Il s'agit, entre autres, de Lisanga Bonganga de la Coalition des alliés d'Étienne Tshisekedi, nommé ministre d'Etat aux Relations avec le Parlement. Le nouveau ministre des Postes et Télécommunications Emery Okundji est aussi un dissident du Rassemblement de même que Lumeya Dhu Maleghi placé aux affaires foncières, ou encore Freddy Kita, un ancien proche de l'opposant Eugène Diomi Ndongala, promu vice-ministre à la Coopération. On note également quelques nouvelles entrées dont celles de Tshibangu Kalala promu ministre délégué auprès du Premier ministre, de Papy Niango aux Sports et loisirs, de Chantal Safu au Genre, enfant et famille, d'Eva Muakassa à la recherche scientifique, etc.

Pas de bouleversements majeurs concernant les anciens ministres du parti présidentiel qui, pour la plupart, ont gardé leurs postes à l'instar de She Okitundu maintenu au ministère des Affaires étrangères et de Lambert Mende Omalanga resté à la Communication et Médias. Gaston Musemena et Kokonyangi, tous deux de la majorité, restent eux aussi à leurs postes, précisément à l'EPSP et à l'urbanisme et Habitat. Nulle trace des opposants Roger Lumbala, encore moins de Freddy Matungulu qui, jusqu'à la veille de la publication du gouvernement, étaient pressentis ministrables.

Alain Diasso

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Fulbert Dzimbé réhabilite la piste d'athlétisme du lycée professionnel Thomas Sankara

Suite à la demande d'aide du proviseur de cet établissement, Joseph Ibouanga, à ce citoyen de l'arrondissement 1 Lumumba, les ouvriers se sont mis à l'œuvre toute la journée du 8 mai dans l'enceinte dudit établissement pour dégager de l'herbe et des résidus de fer de la piste d'athlétisme du lycée professionnel Thomas Sankara devenue impraticable depuis quelques années



Une vue des travaux de réhabilitation «adiac» -Vue de la niveleuse, après le passage de la pelle mécanique «adiac»

Ces travaux de réhabilitation de la piste d'athlétisme, lancés à la veille des épreuves pratiques de l'éducation physique et sportive du baccalauréat technique consistaient à sortir d'herbes et de résidus de fer (le site étant juste à côté de l'atelier de soudure de l'école), les 150m de longueur et 12,50m de largeur de la piste d'athlétisme ainsi qu'un sautoir d'une superficie de 5mx8 plus une piste de 50m, a indiqué Gildas Ndzengue, chef d'atelier génie civil du lycée professionnel Thomas Sankara. « Nous voulons créer cette nouvelle piste parce que ce lycée est un centre d'EPS des examens d'Etat. Nous avons pour cela besoin d'un couloir de 150m de longueur dont 25m pour le départ, 100m de vitesse et 25m pour le ralentissement, 12,50m de largeur ». En effet, la réalisation de ces travaux a permis de décaper la terre végétale à l'aide d'une pelle mécanique avant de niveler le terrain.

Soulignons que la lettre du proviseur a été adressée à Fulbert Dzimbé habitant de l'arrondissement 1 Lumumba, vu les actions sociales qu'il réalise depuis quelques mois pour le bien-être des populations de cette partie de la ville océane.

La matérialisation de ce projet que le proviseur avait en tête depuis le début de l'année à travers le premier coup de pelle mécanique sur ce site a comblé le chef de l'établissement qui a remercié son bienfaiteur pour cet acte qui contribue à l'encadrement des élèves. « J'ai adressé des demandes d'aide à plusieurs personnalités qui n'ont jamais répondu, mais à ma grande surprise, avant les épreuves pratiques d'EPS, j'ai essayé sans conviction d'écrire à M. Dzimbé sans pourtant le connaître et il a accepté de nous aider alors que je ne m'y attendais pas. Je suis très content de ce qu'il vient de poser comme acte dans mon établissement », s'est réjoui, Joseph Ibouanga, qui entend conserver cette piste.

« La piste étant réhabilitée, le plus important, au cas où je suis maintenu, sera de conserver son état, si non à tout moment on fera appel aux bienfaiteurs pour qu'il nous aide. Je jette des fleurs à M. Dzimbé pour son acte. », a-t-il martelé.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

L'AS Cheminots dames tombe face à Banko-sport

Contre toute attente, l'équipe de l'AS Cheminots dames, championne au premier tour du championnat départemental de handball de la Ligue de Pointe-Noire, a été battue par Banko-sport dernière du classement (19 à 21), au stade Enrico Mattei.



Le duel du premier tour entre Patronage et Banko-sport «adiac»

La ligue départementale de Pointe-Noire a lancé le deuxième tour de son championnat, la semaine dernière. Les duels s'annoncent plus rudes, puisque les équipes placées au bas du tableau déjouent déjà les pronostics.

C'est d'ailleurs contre toute attente que le dimanche dernier, l'AS Cheminots (dames), championne au premier tour, est tombée face à Banko-sport dernière du classement (19 à 21). Au deuxième match des dames, l'ordre a été respecté puisque Patronage, deuxième au premier tour, est venue à bout de Tié-Tié sport (39 à 22).

En version masculine, CTAHB a donné une douche froide à Asoc (31 à 16), avant le match nul AS Cheminots - Munisport (24 buts partout). La compétition se poursuivra le jeudi au stade Enrico Mattei.

C.L.L.

SCÈNE OUVERTE

Des artistes amateurs montent pour la première fois sur le plateau, à Mpaka

Animés par l'envie de se produire sur scène, de nombreux jeunes artistes amateurs ont pris part le samedi 6 mai à une scène ouverte pour démontrer leurs riches talents. Cette activité organisée par l'Institut Français du Congo s'est déroulée dans la cour du lycée de Mpaka, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire.



Démonstration d'un groupe de danse crédit photo>IFC»

C'est vrai, il n'est pas facile de faire la scène quand on est absolument inconnu du grand public. L'IFC organise depuis quelques temps dans la ville océane, des scènes ouvertes, afin de permettre à de nombreux jeunes artistes talentueux en herbe d'exprimer leurs talents sur scène. Cette politique qui est un savoir-faire hors pair est appréciée par toute la profession qui vient sans cesse découvrir ce qui se passe aux nombreux rendez-vous organisés. Dans le déroulé, chaque spectacle proposé est différent et l'animation est irréprochable, en parfaite interactivité avec le public.

Animée par une équipe expérimentée, cette activité a déjà permis à de nombreux jeunes de vivre une expérience digne d'artistes confirmés. Le week-end dernier, l'équipe de l'IFC s'est déportée au Lycée de Mpaka, dans le sixième arrondissement Ngoyo, pour permettre

aux jeunes artistes de cette partie de la ville de monter pour la première fois, sur scène.

Le public a apprécié la découverte de formes artistiques surprenantes et enthousiasmantes proposées par chacun d'entre eux. Mais au finish, il a jeté son dévolu par le moyen de l'applaudimètre, sur DL Parkinson et Céleste Poutch, les deux lauréats de cette journée.

Le public est resté avare de compliments, lorsqu'il s'agissait d'évoquer les noms de ces deux lauréats. En effet, ces deux artistes ont proposé un show émouvant dont il a eu la primeur.

Notons que depuis quelques temps, l'IFC à travers cette scène ouverte a installé une atmosphère de collaboration inédite dans le paysage des jeunes artistes amateurs. Cette activité a eu pour parrain, le rappeur Shaab Joe.

Hugues Prosper Mabonzo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



PUBLICATION

Le Dr Maurice Itous-Ibara présente «Physique à Magnons»

Trois heures, c'est le temps qui a valu au chercheur congolais le Dr Maurice Itous-Ibara pour présenter «Physique à Magnons» à la communauté scientifique, le samedi 06 mai à la Bibliothèque universitaire de Brazzaville.

Les travaux de recherche de l'auteur pleins d'imagination impitoyable portent sur une nouvelle piste de la physique, celle de la physique à magnons dont dépendront la plupart des technologies au XXI^e siècle. La physique à Magnons est donc la science des particules vitales et des atomes vitaux. Ce sont ces particules qui deviennent des cellules dites magnétiques une fois qu'elles pénètrent les êtres vivants.

Le livre du Dr Maurice Itous-Ibara paru aux éditions Science et art comprend quatre chapitres, à savoir : Magnétogénèse ou histoire de la création de l'univers à travers les magnons (chapitre 1) ; Les particules vitales (chapitre 2) ; Les atomes vitaux (chapitre 3) ; et Le système solaire (chapitre 4).

A travers une démonstration physique et chimique, l'auteur souligne que la suprématie du



Dr Maurice Itous-Ibara (DR)

magnétisme n'est pas à rêver. « Le magnétisme est préexistence à nous. Chacun de nous a un champ magnétique », a-t-il renchéri.

Cette étude a permis à l'auteur de déceler les origines des particules vitales et d'atomes vitaux, leurs comportements face aux êtres vivants, élucider en profondeur la place qu'occupe le magnétisme face à l'énergie. Il explique aussi les propriétés du rayonnement magnétique, électromagnétique ainsi que la place des magnons dans la magnétogénèse ou histoire de la création de l'univers et aussi dans la vie

des êtres vivants.

L'objet de la physique à Magnons est d'étudier à fond ces particules et atomes vitaux, de déceler leurs origines, leurs caractéristiques et leurs comportements dans les êtres vivants. Permettre d'élucider en profondeur la place qu'occupe le magnétisme face à l'énergie et d'expliquer les propriétés du rayonnement magnétique, électromagnétique, la place des magnons dans la création de l'univers et aussi dans la vie des êtres vivants.

Pour le chercheur congolais, le problème fondamental de la physique à magnons est

celui de la conservation des forces, pour des corps en activité (mouvement) ou au repos. L'hypothèse qui se dégage dans ce sens est qu'un corps au repos perd de l'énergie mais gagne du magnétisme. La masse du corps (particules vitales et atomes vitaux) est volumineuse, grande. Alors qu'un corps en action, en mouvement gagne de l'énergie mais perd du magnétisme.

Le Pr Kadima Nzuji, critique littéraire, a pour sa part invité les chercheurs congolais à se battre et d'aller de l'avant. Il a évoqué les propos des aïeux qui disaient : « Nous noirs, devant reprendre l'initiative historique ». Avec les Cheick Anta Diop, Théophile Obenga, Maurice Itous-Ibara, les noirs sont en train de reprendre l'initiative scientifique, a-t-il ajouté.

« Ma seule recommandation, c'est de demander son soutien afin que ses œuvres soient connues partout à travers le monde. Il lui faut donc de l'argent pour qu'il effectue des voyages ; faire des conférences pour véhiculer sa pensée, ses recherches sur la physique à Magnons », a expliqué le Pr Kadima Nzuji.

Rappelons que le 02 juillet 2016 Maurice Itous-Ibara présentait dans cette même salle, « La biologie magnétique » et compte dans les années à venir publier les travaux de recherche sur une nouvelle chimie : La Chimie à magnons. Mais avant lui, des chercheurs ont fait des découvertes qui ont révolutionné la vision du monde et aussi le quotidien des hommes par leurs applications techniques.

Qui est le Dr Maurice Itous-Ibara ?

Maurice Itous-Ibara est chercheur en physique, chimie et biologie. Il propose à l'humanité une nouvelle science : la physique à Magnons qui est son second plus grand projet, après celui sur la Biologie magnétique. Docteur en graphisme publicitaire et marketing management, Maurice Itous-Ibara est chargé de cours à l'Université Marien-Ngouabi. Il y dispense les cours de marketing. Officier supérieur des Forces armées congolaises (FAC), il est aussi président fondateur de l'Académie des sciences et des arts du Congo (Asac).

Bruno Okokana

9^e ÉDITION DE LA COPA COCA-COLA/FOOTBALL

CS Déclique sacré champion

L'établissement scolaire (privé), représentant la ville de Pointe-Noire, s'est imposé 3-1 face au CEG Sainte-Marie d'Oyo lors de la finale disputée à Brazzaville.

Pour leur première participation à la Copa Coca-Cola, CS Déclique et le CEG Sainte-Marie d'Oyo ont fait bonne impression en atteignant la finale d'une compétition qui a réuni 248 équipes (établissements scolaires) venues de dix départements du pays. La seule différence entre les deux formations c'est CS Déclique n'a pas fait cadeau au CEG Sainte-Marie d'Oyo. A l'issue de la première période, l'équipe de Pointe-Noire menait déjà 2-0 avant d'inscrire le troisième but en deuxième mi-temps. A quelques minutes de la fin de la rencontre, la formation d'Oyo a obtenu un penalty bien transformé. Score final 3-1.

Par ailleurs, le Lycée d'excellence de Mbounda de Dolisie s'est contenté de la troisième marche du podium en s'imposant au match de classement



devant le CEG Fraternité 4-2. Dans cette compétition, ce sont les équipes de l'intérieur du pays qui ont le plus fait sensation. De façon individuelle, Cety Taty Tchibinda, défenseur

central de CS Déclique a été sacré meilleur joueur de la compétition. il représentera le Congo à l'étranger, au sein de l'équipe qui sera constituée des meilleurs joueurs de Copa Co-

ca-cola de chacun des pays où la compétition a été organisée en Afrique.

Jean Luc Moutou, représentant du ministère de l'Enseignement a félicité les établissements sco-

lares ayant participé à la compétition. Il a fait de même à l'endroit de Coca-cola qui à travers ce tournoi a permis aux jeunes élèves de révéler leur talent.

Rominique Nerplat Makaya